

Concours de recrutement des doctorants sur les allocations doctorales de l'ED Galilée

Campagne 2020

Conformément au règlement intérieur de l'ED, la procédure concernant l'attribution des allocations doctorales de l'ED Galilée, campagne 2020, se décompose comme suit :

1^{ère} phase : Remontée des sujets de thèse, visés par la direction du laboratoire, à l'école doctorale pour affichage sur le site de l'ED.

- Les sujets proposés doivent être rédigés, en français ou en anglais, sur une page et indiquer le nom du laboratoire, le nom du directeur¹ de thèse et ses coordonnées.
- Les sujets de thèse doivent être envoyés par mail à la direction l'ED (directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr) sous couvert de la direction du laboratoire selon l'une des 2 procédures suivantes : (i) envoi du sujet par le directeur du laboratoire ou (ii) envoi du sujet par le directeur de thèse avec en copie le directeur du laboratoire.
- Les sujets proposés sont affichés sur le [site de l'ED](#). Les laboratoires doivent également en faire une large diffusion nationale et internationale via leur(s) réseau(x) de diffusion.
- **Date limite de réception des sujets : Mardi 2 juin 2020**

2^{ème} phase : Dépôt et validation des dossiers de candidature des candidats retenus par les laboratoires en vue de leur audition.

- A la suite d'une procédure de sélection interne à chaque laboratoire, les candidats sélectionnés en vue de leur audition déposent leur dossier de candidature sur la plateforme numérique des doctorants.
- Pour cela, le candidat sous couvert du directeur de thèse et de la direction du laboratoire (en copie du mail) sollicite par mail la direction de l'école doctorale (directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr) pour l'ouverture d'un dossier en fournissant les informations suivantes :
 - Nom du candidat (préciser Madame ou Monsieur)
 - Prénom du candidat
 - Email du candidat
 - Date de naissance du candidat
 - Laboratoire d'accueil à USPN
 - [Discipline de doctorat](#)
 - Titre du sujet de thèse (en lien avec l'un des sujets précédemment envoyé)
 - Financement : Indiquer « candidature à une allocation doctorale »

En retour, le candidat reçoit par mail un identifiant et un mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme numérique.

- Afin de compléter le dossier en ligne, le candidat et le directeur de thèse doivent suivre les instructions suivantes :

- Page « Identité du doctorant\onglet Pièces à fournir\relevé de note du Master » : si Master 2 en cours, déposer le relevé de note du 1^{er} semestre du M2
- Page « Identité du doctorant\onglet Pièces à fournir\diplôme universitaire » : si Master 2 en cours, ne pas déposer de document mais indiquer dans le CV la date prévisionnelle d'obtention du Master 2 ou du diplôme équivalent

¹ L'utilisation du genre masculin est purement formelle et indique aussi bien le genre féminin que masculin

- Page « Candidature au doctorat\onglet inscription » : **cocher la case « Candidature dans le cadre du concours de l'ED »** (cliquer sur « enregistrer » sans remplir les autres informations demandées)
- Page « Candidature au doctorat\onglet financement » : cocher la case « Contrat doctoral Paris 13 »
- Page « Candidature au doctorat\onglet projet doctoral » : remplir **uniquement** les 4 champs suivants : « Pertinence scientifique du projet de recherche doctoral », « Adéquation avec les thématiques/axes du laboratoire », « Adéquation du projet au domaine de recherche du ou des directeurs de thèse », « Nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse » (et éventuellement celui pour le co-directeur). Se reporter au [règlement intérieur](#) de l'ED pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'ED.
- Page « candidature au doctorat\onglet pièces à fournir » : ne déposer que le fichier pdf du projet de thèse. Celui-ci doit correspondre en grande partie à l'un des sujets précédemment envoyés.

- Le dossier doit ensuite être validé successivement par le candidat, le directeur de thèse et le directeur de laboratoire

- **Date limite de validation des dossiers : vendredi 19 juin 2020**

3^{ème} phase : Examen par l'ED de la recevabilité administrative des dossiers de candidature

4^{ème} phase : Audition des candidats devant un jury présidé par la direction de l'ED

Le calendrier est le suivant :

- Jury Mathématiques (LAGA) : **mercredi 8 juillet 2020**
- Jury Informatique, Traitement de l'information (LIPN-L2TI) : **mercredi 1^{er} juillet 2020**
- Jury Physique, Matériaux, Sciences de l'ingénieur (LPL-LSPM) : **lundi 6 juillet 2020**
- Jury Sciences de la vie et aux interfaces avec le vivant, Santé, Médecine, Ethologie (pôle Biomédical) : **jeudi 9 juillet 2020**

5^{ème} et dernière phase :

Vendredi 10 juillet 2020 (après-midi) : conseil de l'ED et décision sur l'attribution des allocations doctorales aux candidats auditionnés.

Pour plus d'informations sur l'organisation des jurys :

- Jury LAGA : Francis Nier (nier@math.univ-paris13.fr)
- Jury LIPN-L2TI : Roberto Wolfler Calvo (LIPN, wolfler@lipn.univ-paris13.fr) et Anissa Mokraoui (L2TI, anissa.mokraoui@univ-paris13.fr)
- Jury LPL-LSPM : Khaled Hassouni LSPM, khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr) et Anne Amy-Klein (LPL, amy@univ-paris13.fr)
- Jury pôle Biomédical : Marie-Christophe Boissier (marie-christophe.boissier@aphp.fr)